

déi Lénk 

Myriam Cecchetti

Députée

Luxembourg, le 02 juin 2023

Concerne: Question parlementaire relative aux formulaires en relation avec le permis de conduire.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Les formulaires en relation avec le permis de conduire sont disponibles uniquement en langue française.

Partant, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

Est-ce qu'il est prévu de mettre ces formulaires à disposition du public dans d'autres langues que le français? Dans la négative, pouvez-vous m'en expliquer les raisons? Dans l'affirmative, pouvez-vous me dire dans quels délais cela pourra être réalisé?

Avec mes salutations respectueuses,

Myriam Cecchetti



Députée